

## MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE **LUNDI 17 AVRIL 2023 À 19H**, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1HO.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

➤ # DPDRL230042 ◀

### Nature et effets :

- Permettre l'agrandissement du garage par l'ajout d'un appentis d'une dimension de 111,5 m<sup>2</sup> sur le côté nord du garage, qui aura pour effet d'accentuer la situation dérogatoire du terrain en faisant passer le coefficient d'occupation du sol de 12,3% à 20,5%.

Désignation de l'immeuble : 323, chemin des sables Lot : 2 677 924 Zone : VIL-08

➤ # DPDRL220248 ◀

### Nature et effets :

- Permettre l'empiètement de l'agrandissement du bâtiment résidentiel dans la marge de recul latéral, qui serait portée à 1,63 m au lieu de la marge de recul de 3 mètres règlementaire.

Désignation de l'immeuble : 10, chemin Deschamps Lot : 3 605 126 Zone : VIL-03

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 14 avril 2023.**

Donné à Lac-des-Écorces, ce 30<sup>e</sup> jour de mars 2023.



Nathalie Labelle  
Greffière-trésorière adjointe

### Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité, ce 30<sup>e</sup> jour de mars 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 30<sup>e</sup> jour de mars 2023.



Nathalie Labelle  
Greffière-trésorière adjointe